

Un consensus semble se dégager sur la situation des personnes malentendantes

Paris, le 10 mai 2013 – Le Bucodes SurdiFrance constate un véritable changement sur la question des troubles de l'audition. Nos récents échanges avec des représentants des pouvoirs publics laissent entrevoir une volonté d'avancer dans la prise en considération de cette problématique.

Dans un entretien publié par le journal Le Monde à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition (JNA), Madame Michèle Delaunay pose un diagnostic

Michèle Delaunay, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires Sociales et de la Santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a accordé un entretien qui a été publié par le journal Le Monde daté du vendredi 15 mars 2013, à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition dont le thème cette année était « Les seniors et l'audition, la fin d'un tabou ? ». Le Bucodes SurdiFrance a lu avec beaucoup d'intérêt le diagnostic posé à cette occasion par Madame Michèle Delaunay sur la situation des personnes présentant des troubles de l'audition. En voici quelques extraits :

Le ministère attache « une importance capitale à la prévention de l'autonomie » et veut faire « reculer la dépendance évitable ». Plus loin, on peut lire « Parmi toutes les fragilités qu'il faudrait dépister plus tôt et mieux prendre en charge pour vieillir en bonne santé, figurent en bonne place les troubles de l'audition car ils constituent un facteur majeur de perte d'autonomie » ; « une personne qui entend moins est une personne qui s'isole et qui multiplie les risques de devenir dépendante ».

Face à ce constat que nous partageons totalement, le Bucodes Surdifrance a sollicité une audience auprès du ministère délégué chargé des personnes âgées et de l'autonomie.

Des échanges constructifs entre le Bucodes Surdifrance et un ministère à l'écoute

Richard Darbéra, Jacques Schlosser et Dominique Dufournet ont été reçus lundi 29 avril par Monsieur Rodolphe Dumoulin, Conseiller de Madame Michèle Delaunay. Nous avons exposé nos positions, qui reprenaient bien des points de l'entretien accordé par Madame Delaunay au journal le Monde.

Nous avons particulièrement insisté sur l'importance de la prévention et de l'information. Nous considérons que l'amélioration de la situation des personnes présentant des troubles de l'audition passe par une campagne d'information qui permettrait d'expliquer ce qu'est la perte d'audition et quelles sont les multiples solutions pour mieux entendre.

Concernant l'appareillage auditif, nous avons bien noté que dans son entretien au journal Le Monde, Madame Michèle Delaunay relève que parmi les obstacles à la prise en charge, il y a « le niveau de prix pratiqué par certains audioprothésistes et l'importance du reste à charge pour les personnes âgées, compte tenu du niveau de participation de l'assurance maladie et des organismes complémentaires ». Madame Michèle Delaunay explique aussi « qu'il est très difficile de s'y retrouver dans la diversité des produits existants ».

Nous avons approuvé ces positions. Les fidèles lecteurs de 6 Millions de Malentendants connaissent nos engagements à ce sujet et savent que nous avons bataillé pour faire avancer la mesure 33 du Plan Handicap Auditif pour l'amélioration de la prise en charge de l'appareillage auditif. La Commission Appareillage a notamment établi une liste de 16 propositions que vous pouvez lire sur ce site.

Nous avons perçu une volonté de la part de notre interlocuteur de faire bouger les choses.

Le Bucodes SurdiFrance, association reconnue d'utilité publique qui dispose d'un agrément du Ministère de la Santé en tant qu'association d'usagers du système de santé, fort de ses quarante associations ou sections d'associations présentes dans les 21 régions de France a réaffirmé qu'il était une force de proposition. À ce titre, il se tient à la disposition du Ministère pour travailler sur ces sujets, pour faire avancer la cause des personnes malentendantes.

Pour en savoir plus...

Bucodes SurdiFrance / 6 millions de malentendants

Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey | 75018 Paris

Tél. : 09 54 44 13 57 | Fax : 09 59 44 13 57 | Courriel : contact@surdifrance.org

Web : www.surdifrance.org